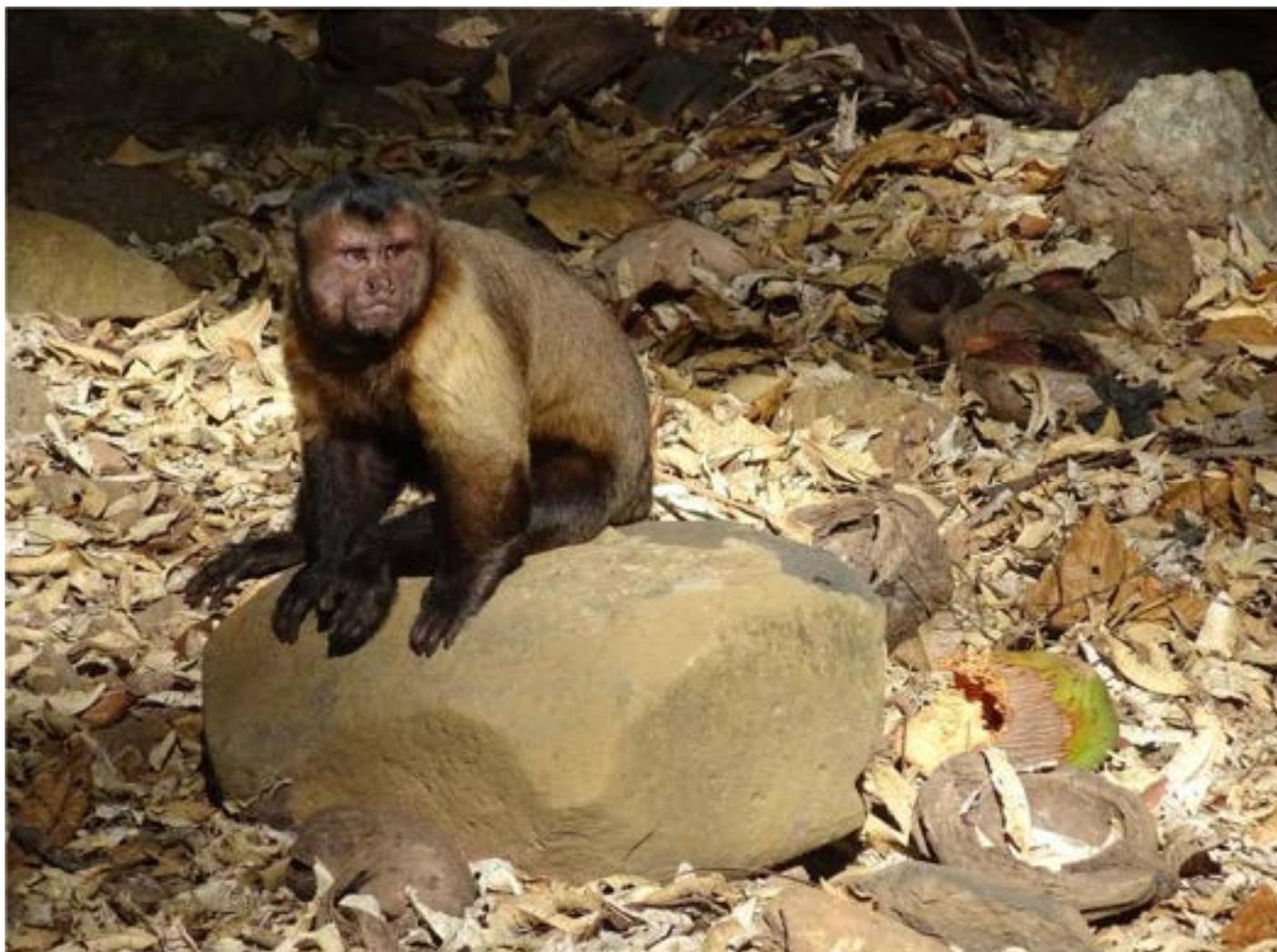




Liste complète des questions de l'examen du permis de chasser en Guyane



Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, je trouve un petit capucin brun tout seul :

Je le laisse sur place sans y toucher A

Je le recueille pour en prendre soin B

Je le porte à l'Office Français de la Biodiversité C

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, la période de reproduction de l'iguane s'étend de :

Mars à Mai A

Juillet à Octobre.....B

Question Guyane n°



Ce cabiaï mange essentiellement :

Des insectes.....A

Des végétaux.....B

De la viande.....C

Question Guyane n°



Cette espèce affectionne particulièrement :

Les savanes A

Les terrains marécageux et humidesB

La forêt C

Question Guyane n°



La femelle de cette espèce peut normalement avoir

Une seule portée tous les deux ans..... A

Plusieurs portées par anB

Question Guyane n°



L'examen attentif de la dentition du tapir permet de déterminer sa classe d'âge

Oui **A**

Non..... **B**

Question Guyane n°



Pour maintenir stable une population de pécaris à lèvres blanches, il est recommandé de respecter les quotas :

Oui A

Non.....B

Question Guyane n°



Une population d'agouti peut doubler en une année

Oui A

Non B

Question Guyane n°



Le pécarí à lèvres blanches est un animal qui vit habituellement :

En solitaire..... A

En groupe social.....B

Question Guyane n°



La femelle de cette espèce peut normalement avoir :

Une seule portée tous les quatre ans..... A

Une seule portée tous les ans.....B

Question Guyane n°



Cet animal est un :

Pécari à collier ou pakira A

Pécari à lèvres blanches ou cochon boisB

Question Guyane n°



Cet animal est un :

Pécari à collier ou pakira A

Pécari à lèvres blanches ou cochon boisB

Question Guyane n°



Une portée de tapir comporte en moyenne :

1 jeune.....A

3 à 5 jeunesB

Question Guyane n°



Une portée de pécaris à lèvres blanches comporte en moyenne :

1 à 3 jeunes A

4 à 6 jeunes B

Question Guyane n°



Une portée d'agoutis comporte en moyenne :

1 à 3 jeunes A

4 à 6 jeunes B

Question Guyane n°



Le tapir peut se reproduire tous les :

6 mois A

2 ans B

5 ans C

Question Guyane n°



Le tatou fait son terrier :

Dans le sol..... A

Dans les arbres morts en hauteur.....B

Question Guyane n°



Cette espèce affectionne particulièrement :

les terrains rocheux..... A

les terrains marécageux.....B

les savanes et terrains sableux C

Question Guyane n°



Cet oiseau est :

Migrateur A

Sédentaire B

Question Guyane n°



Cet oiseau est :

Migrateur A

Sédentaire B

Question Guyane n°



Cet oiseau est :

un agami A

un hocco B

un pénélope marail C

Question Guyane n°



Cet oiseau est :

un agami A

un hocco B

un pénélope marail C

Question Guyane n°



Cet oiseau est :

un agami A

un hocco B

un pénélope marail C

Question Guyane n°



Cet animal se rencontre surtout :

en forêt..... A

dans la mangroveB

dans les savanes..... C

Question Guyane n°



Chez cette espèce, la durée de gestation est environ de :

2 mois A

5 mois B

10 mois C

Question Guyane n°



La ponte moyenne de cette espèce est :

De 1 à 3 œufs A

De 9 à 15 œufs.....B

Question Guyane n°



Cette espèce fait son nid :

Au sol A

Dans les arbresB

Question Guyane n°



Cette espèce pèse en moyenne :

25 à 40 kg..... A

Plus de 80 kg.....B

Question Guyane n°



Cette espèce est migratrice :

Oui A

Non.....B

Question Guyane n°



Cette espèce est un limicole :

Oui A

Non.....B

Question Guyane n°



En provenance d'Amérique du Nord, les espèces migratrices arrivent en Guyane :

Au mois de mars A

Au mois de septembre.....B

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Tournepierre à collier A

Grand chevalierB

Marail C

Question Guyane n°



Toutes les espèces d'oiseaux en Guyane sont migratrices :

Oui A

Non.....B

Question Guyane n°



La grande majorité des oiseaux migrateurs présents en Guyane migrent entre :

L'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord..... A

L'Amérique du Sud et l'EuropeB

Question Guyane n°



Depuis 30 ans, les populations de limicoles d'Amérique sont majoritairement :

En baisse A

En hausse B

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Capucin brun A

Singe hurleur roux B

Saïmiri C

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Cabiaï..... A

Pac.....B

Agouti C

Question Guyane n°



Cette espèce que l'on rencontre en Guyane est un :

Alligator d'Amérique A

Caiman à lunettes B

Crocodile de l'Orénoque C

Question Guyane n°



Cette espèce est :

Toucan à bec rouge A

Toucan ariel.....B

Toucan toco C

Question Guyane n°



La densité moyenne du pécari à lèvres blanches en forêt est de :

5 individus par km² A

20 individus par km² B

Question Guyane n°



La densité moyenne de l'agouti en forêt est de :

3 individus par km² A

10 individus par km² B

Question Guyane n°



La densité moyenne du tapir en forêt est de :

1 individu pour 3 km² A

10 individus pour 3 km² B

Question Guyane n°



La femelle de cette espèce peut normalement avoir :

Une portée de deux jeunes tous les ans A

Une portée de huit jeunes tous les ans.....B

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Jaguar A

Puma B

Ocelot C

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Daguet rouge ou biche rouge..... A

Daguet gris ou cariacou.....B

Biche des palétuviers C

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Daguet rouge ou biche rouge..... A

Daguet gris ou cariacou.....B

Biche des palétuviers C

Question Guyane n°



Cette espèce est un :

Ibis rouge..... A

Courlis corlieu.....B

Question Guyane n°



Cette espèce est :

Une sarcelle à ailes bleues..... A

Un dendrocygne à ventre noir.....B

Question Guyane n°



Pour stocker mon arme à domicile:

Je la pose sans la démonter en haut de mon armoire..... A

Je la pose sans la démonter sous mon litB

J'enlève le canon et je la range séparément du reste de l'arme ... C

Référence OFB 200

Question Guyane n°



Pour stocker mon arme à domicile :

Je sépare les munitions de mon arme sécurisée..... A

Je mets les cartouches et le fusil en haut de l'armoireB

Référence OFB 201

Question Guyane n°



Chasser avec une arme mal entretenue ou en mauvais état est dangereux :

Oui **A**

Non.....B****

Référence OFB 202

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, il est recommandé de prendre un sifflet pour guider les secours si je me perds ou me blesse en forêt :

Oui **A**

NonB****

Référence OFB 203

Question Guyane n°



Je pars chasser seul en forêt :

Je ne préviens personne..... A

Je préviens mes proches de mon lieu de chasseB

Référence OFB 204

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, si je pars chasser en forêt il est recommandé de prendre une trousse de premiers secours avec soi :

Oui A

NonB

Référence OFB 205

Question Guyane n°



Lorsqu'on chasse à deux, celui qui tient l'arme chargée se trouve :

Devant A

DerrièreB

Référence OFB 206

Question Guyane n°



Pour monter sur mon affût :

Je sécurise mon arme (arme ouverte, sans cartouche) A

Je conserve mon fusil chargéB

Référence OFB 207

Question Guyane n°



Pour franchir cet obstacle :

Je sécurise mon arme (arme ouverte, sans cartouche)..... A

Je conserve mon fusil chargéB

Référence OFB 208

Question Guyane n°



Pour franchir ce fossé :

Je mets le cran de dureté A

Je sécurise mon arme (arme ouverte, sans cartouche)B

Référence OFB 209

Question Guyane n°



Je peux tirer sans risque de ricochets :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 210

Question Guyane n°



Je tire des chevrotines sur cet animal. Il y a risque de ricochets :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 211

Question Guyane n°



Je tire des chevrotines sur cet animal. Il y a risque de ricochets :

Oui A

NonB

Référence OFB 201

Question Guyane n°



Je tire une balle de carabine sur cet animal. Il y a risque de ricochets :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 201

Question Guyane n°



Je tire une balle avec un fusil canon lisse sur cet animal. Il y a risque de ricochets :

Oui A

NonB

Référence OFB 202

Question Guyane n°



Une arme fermée est toujours considérée comme :

chargée A

déchargéeB

Référence OFB 203

Question Guyane n°



Le carbet est à 100 m, j'ai un fusil calibre 12 avec du plomb n°2 :

Je tire A

Je ne tire pasB

Référence OFB 204

Question Guyane n°



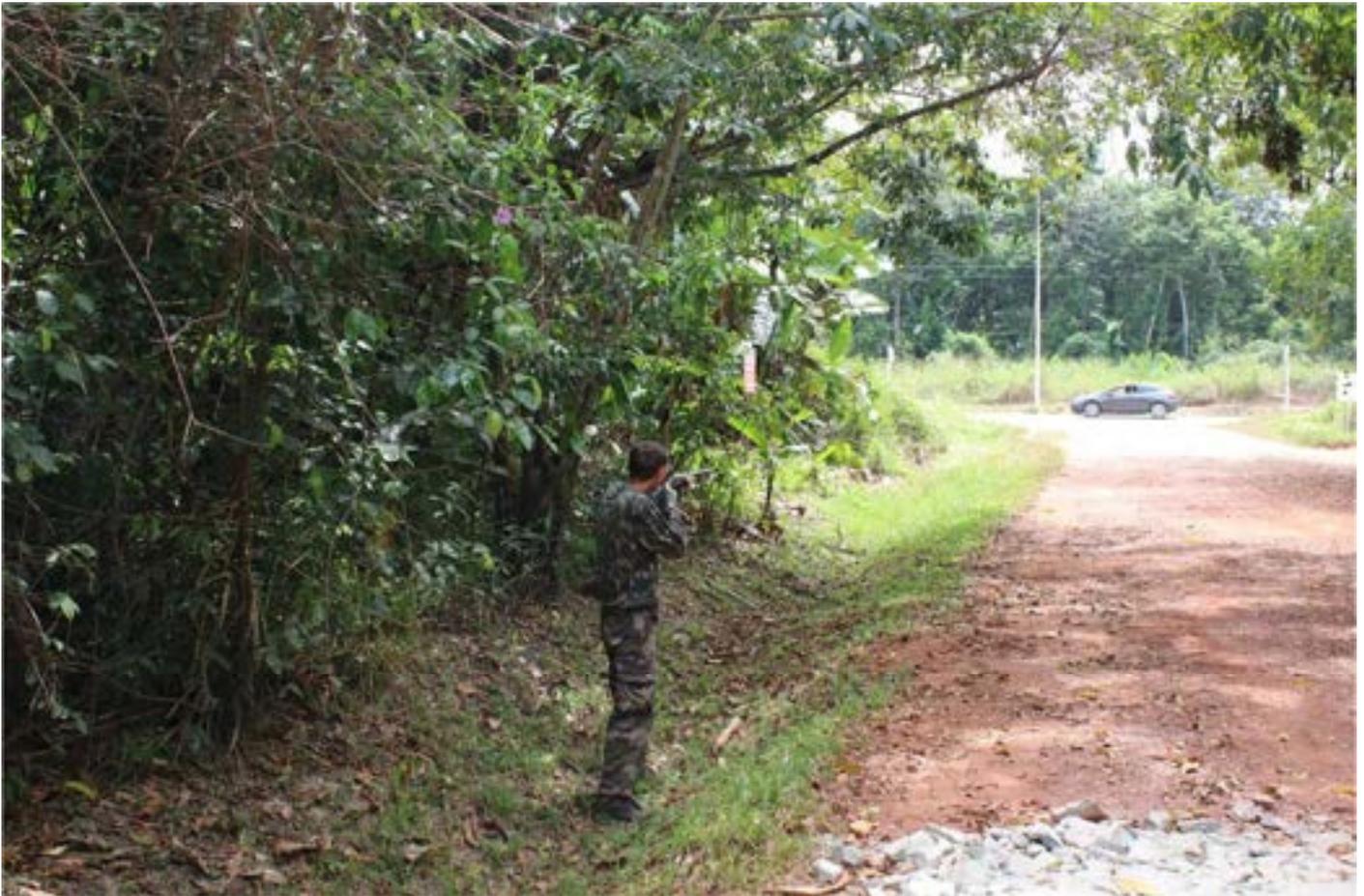
La maison est à 100 m, je peux tirer dans sa direction :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 205

Question Guyane n°



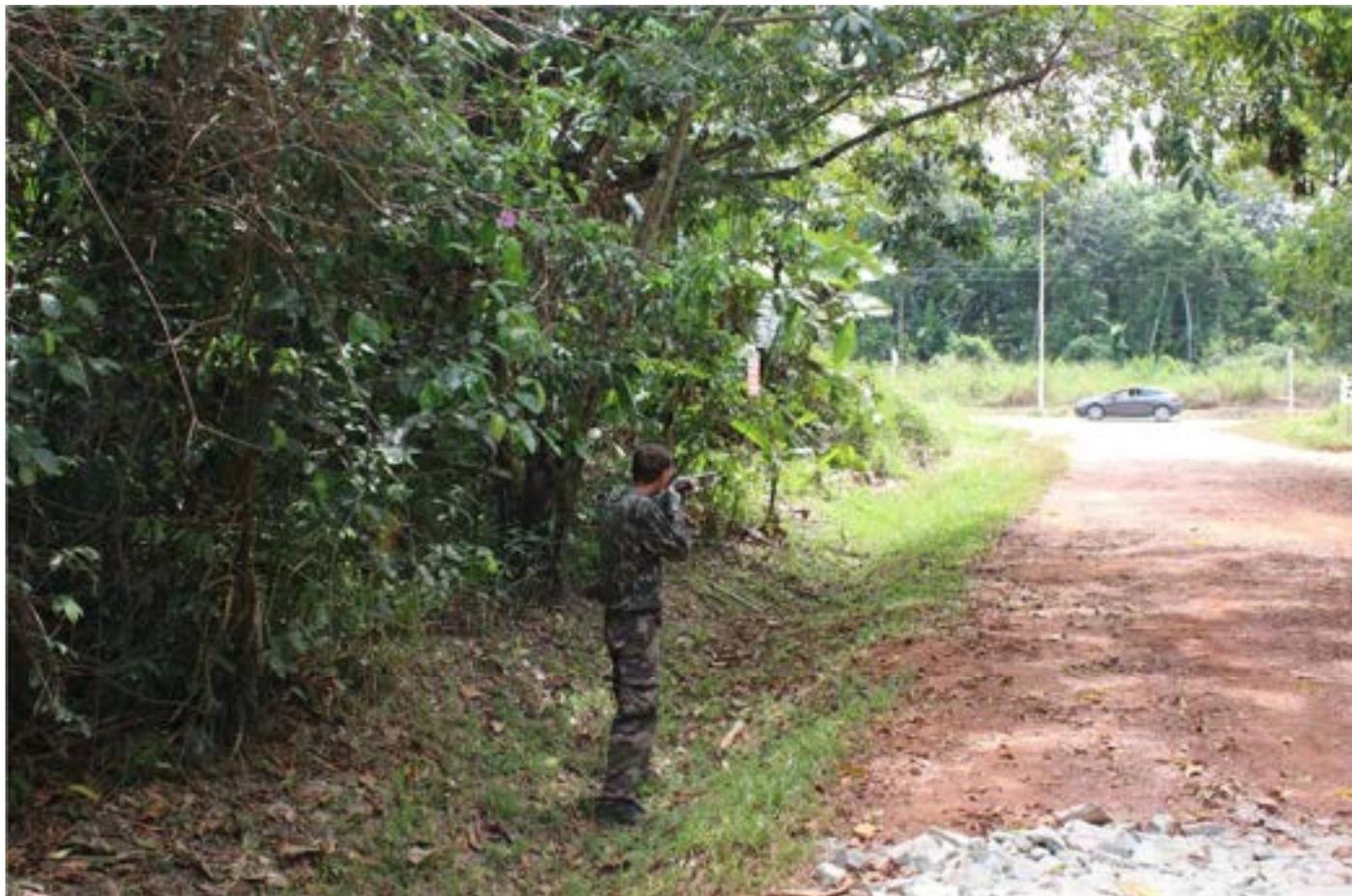
La route est à 100 m, je peux tirer dans sa direction :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 206

Question Guyane n°



La route est à 100 m, dans cette situation, le chasseur qui épaulé son fusil respecte les règles de sécurité :

Oui A

Non B

Référence OFB 207

Question Guyane n°



La ligne électrique est à 100 m, il est interdit de tirer dans sa direction :

Oui A

Non B

Référence OFB 208

Question Guyane n°



Une arme fermée est toujours considérée comme :

Dangereuse quelles que soient les circonstances A

Sans danger lorsque ses canons sont orientés vers le solB

Référence OFB 209

Question Guyane n°



Une douille de fusil ou de carabine disparaît en forêt au bout :

D'un an A

De plus de 10 ans B

D'un mois C

Référence OFB 210

Question Guyane n°



Avant de quitter mon carbet de chasse, je m'assure de :

Ramasser tous mes déchets A

Rassembler mes déchets sous le carbetB

Référence OFB 211

Question Guyane n°



Pour chasser devant soi avec une arme équipée d'une bretelle, il est conseillé au titre de la sécurité :

Comme en A, de porter son arme chargée à l'épaule A

Comme en B, d'enlever la bretelle de son arme avant de la charger.....B

Référence OFB 212

Question Guyane n°



Pour monter sur mon affût :

je porte mon arme fermée en bandoulière à l'aide de la bretelle.. A

je porte mon arme ouverte sans cartouche en bandoulière à l'aide de la bretelleB

Référence OFB 213

Question Guyane n°



Cette situation est dangereuse :

Oui A

NonB

Référence OFB 214

Question Guyane n°



Cette situation est dangereuse :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 215

Question Guyane n°



Cette situation est dangereuse:

Oui A

Non B

Référence OFB 216

Question Guyane n°



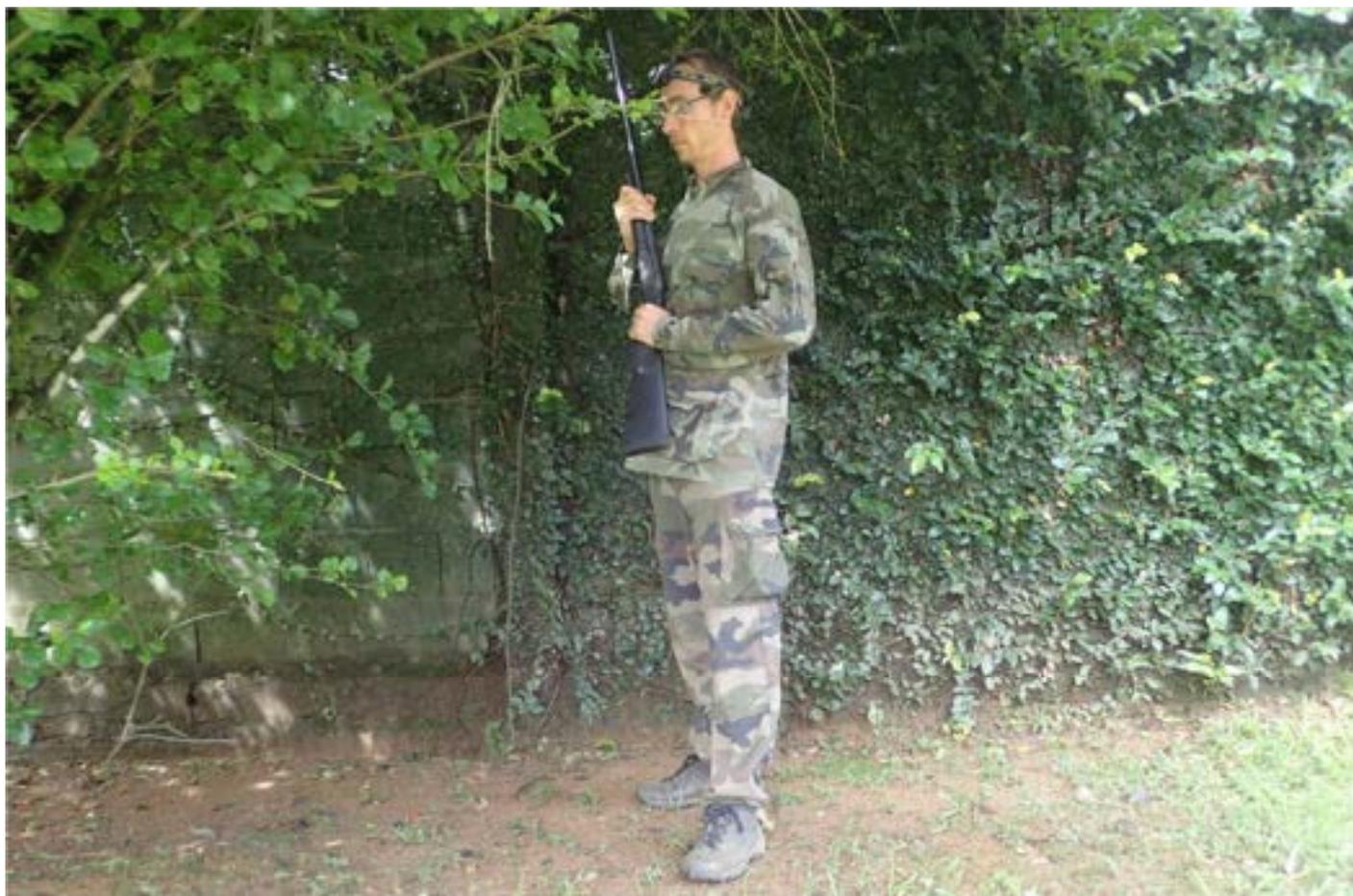
**Dans le département de la Guyane, je chasse de nuit.
J'aperçois des yeux briller :**

Je tire A

Je ne tire pasB

Référence OFB 217

Question Guyane n°



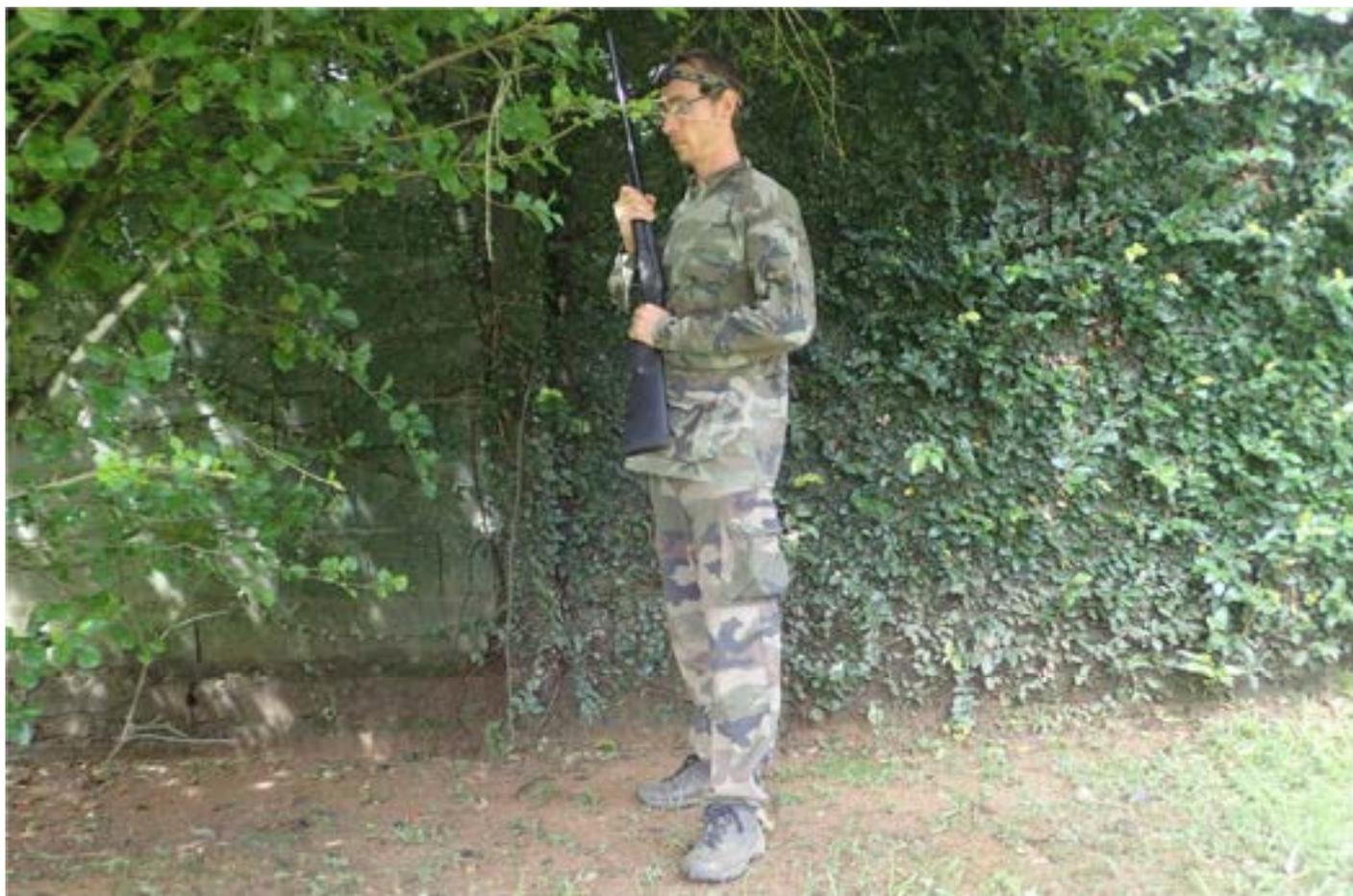
**Dans le département de la Guyane, je chasse de nuit
j’aperçois des yeux briller, j’identifie une espèce chassable,
les conditions de sécurité sont réunies :**

Je ne tire pas..... A

Je peux tirerB

Référence OFB 218

Question Guyane n°



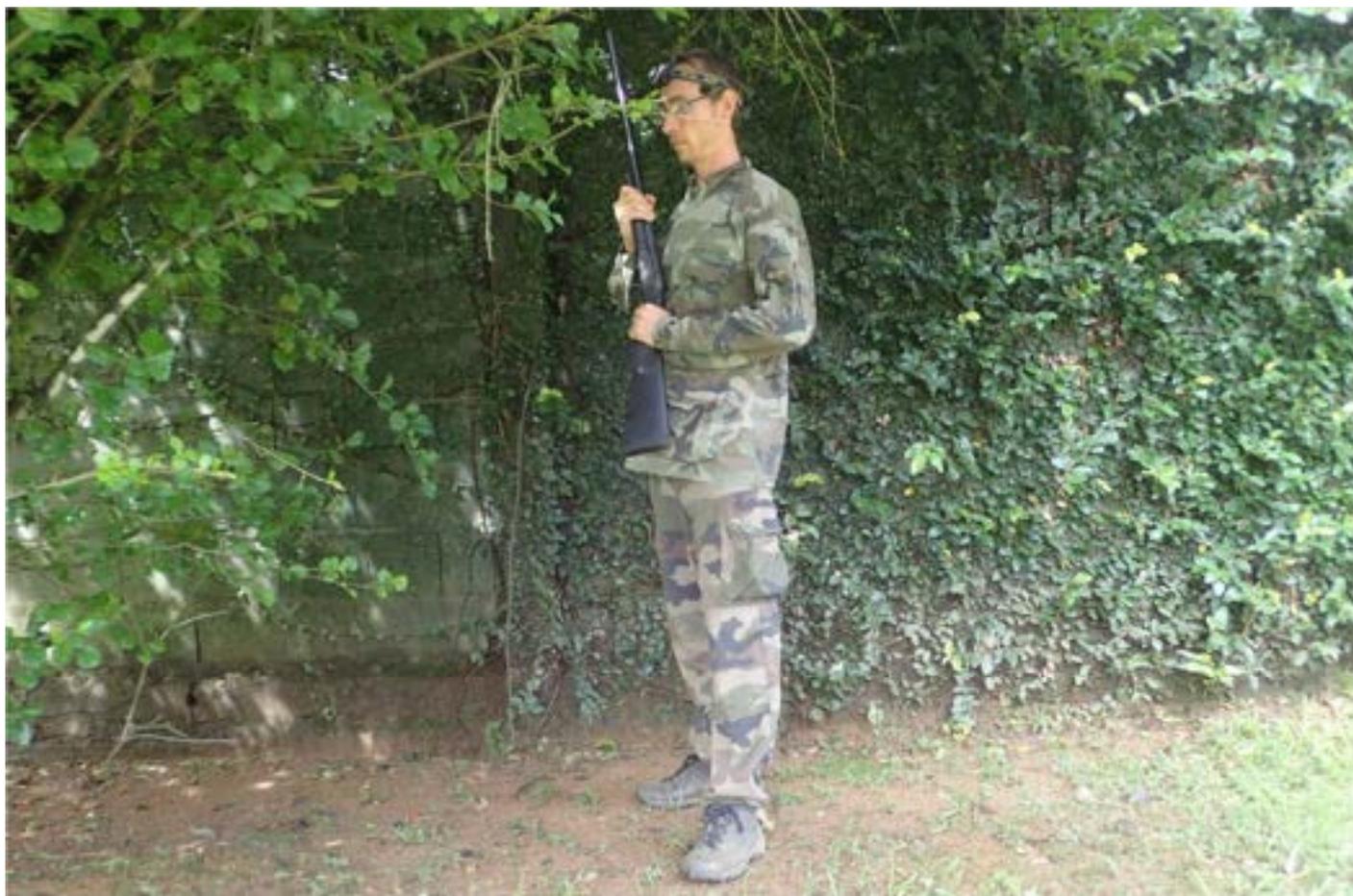
**Dans le département de la Guyane, je chasse de nuit
j’aperçois des yeux briller, j’identifie une espèce protégée :**

Je tire A

Je ne tire pasB

Référence OFB 219

Question Guyane n°



**Dans le département de la Guyane, je chasse de nuit.
J'aperçois des yeux briller, je ne suis pas sûr d'identifier une
espèce chassable :**

Je tire A

Je ne tire pasB

Référence OFB 220

Question Guyane n°



**Dans le département de la Guyane, je chasse de nuit
j’aperçois quelque chose briller :**

Je tire et je vais voir quelle espèce est morte A

Je ne tire pas.....B

Référence OFB 221

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, le port d'un gilet de couleur orange pourrait permettre d'améliorer les conditions de sécurité lors d'une chasse de nuit :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 222

Question Guyane n°



La portée limite dangereuse d'une balle de fusil à canons lisse est de :

300 m..... A

Plus de 1000 mB

Référence OFB 223

Question Guyane n°



La portée limite dangereuse d'une balle de carabine à canon rayé est de :

500 mètres A

Plus de 2000 mètresB

Référence OFB 224

Question Guyane n°



La portée limite dangereuse d'un plomb n°2 de diamètre 3.75 mm est de :

100 m A

Plus de 200 mB

Référence OFB 225

Question Guyane n°



Pour fermer mon fusil :

Je relève la crosse A

Je relève les canons à l'horizontaleB

Référence OFB 226

Question Guyane n°



En attente prêt à épauler, je peux avoir le doigt sur la queue de détente :

oui **A**

non **B**

Référence OFB 227

Question Guyane n°



La balle d'une arme à canon rayé peut encore blesser quelqu'un au-delà de 1000 mètres :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 228

Question Guyane n°



Tirer dans cette situation est dangereux :

Oui A

Non B

Référence OFB 229

Question Guyane n°



Si je glisse par erreur une cartouche de calibre 20 dans un fusil de calibre 12, c'est dangereux :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 230

Question Guyane n°



Pour ne pas blesser inutilement cette espèce, je ne tire pas au-delà d'une distance :

De 30 m.....A

De 50 m.....B

De 70 mC

Référence OFB 231

Question Guyane n°



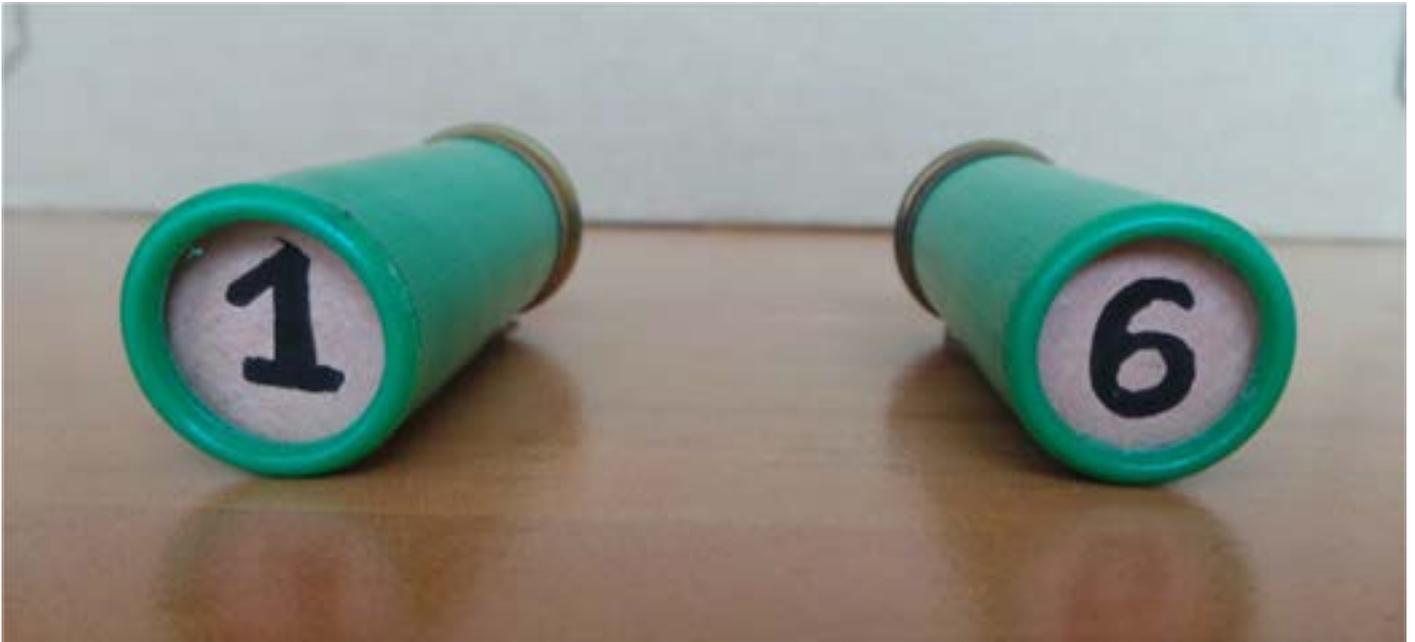
Dans mon fusil calibre 12, chamberé à 65 mm, je peux tirer sans danger n'importe quelle cartouche de calibre 12 :

Oui A

Non B

Référence OFB 232

Question Guyane n°



Le plomb n°1 va plus loin que le plomb n°6

Oui

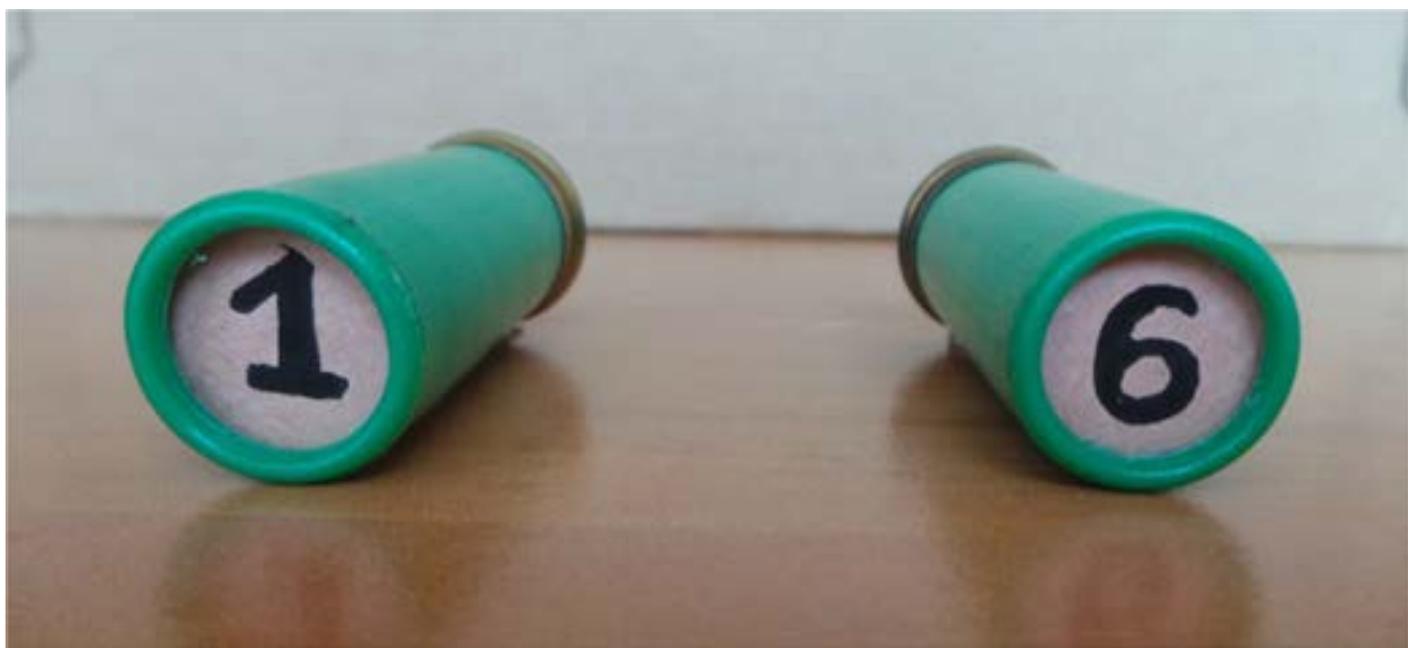
A

Non

B

Référence OFB 233

Question Guyane n°



Le plomb n°6 est plus gros que le plomb n°1 :

Oui A

Non B

Référence OFB 234

Question Guyane n°



De ces 3 numéros de plomb, lequel correspond au plus gros diamètre :

N°0 A

N°5 B

N°9 C

Référence OFB 235

Question Guyane n°



Un fusil de calibre 12 tire des cartouches plus grosses qu'un fusil de calibre 20 :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 236

Question Guyane n°



La cartouche Magnum à plomb est expressément réservée à :

Une chambre de 65 mm A

Une chambre de 70 mm B

Une chambre de 76 mm C

Référence OFB 237

Question Guyane n°



Voici un fusil et une carabine de chasse, ces deux armes peuvent tirer des balles :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 238

Question Guyane n°



Les rayures d'un canon rayé pour le tir à balles servent :

A accroître la précision de tir..... A

A réduire le recul de l'armeB

Référence OFB 239

Question Guyane n°



Dans cette situation :

seul le chasseur A tient correctement son fusil A

seul le chasseur B tient correctement son fusilB

Les deux chasseurs tiennent correctement leurs armes C

Référence OFB 240

Question Guyane n°



J'ai mis le cran de sûreté. En cas de choc, le coup pourrait partir :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 241

Question Guyane n°



Ce chasseur en action de chasse bat les branches du chablis avec son fusil. Il respecte les règles de sécurité :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 242

Question Guyane n°



Après avoir chuté avec mon arme, il est indispensable de vérifier prioritairement :

la ligne de visée..... A

la propreté de la crosseB

l'intérieur des canons C

Référence OFB 243

Question Guyane n°



Courir avec une arme chargée est dangereux :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 244

Question Guyane n°



A

B

Pour enlever une épine qui s'est glissée dans ma botte, je pose mon fusil :

Comme en AA

Comme en BB

Question Guyane n°



A

B

Pour construire mon affût, je pose mon fusil :

comme en AA

comme en BB

Question Guyane n°



Avant de faire rentrer mon chien dans la benne de la voiture :

Je sécurise mon arme (arme ouverte, sans cartouche).....A

J'ouvre simplement mon fusilB

Référence OFB 247

Question Guyane n°



Avant de ranger mon arme dans mon véhicule:

je sécurise mon arme (arme ouverte, sans cartouche).....A

j'ouvre simplement mon fusil.....B

Référence OFB 248

Question Guyane n°



Avant de tirer cet animal, je m'assure que mon tir sera fichant (dirigé vers le sol) :

Oui A

NonB

Référence OFB 249

Question Guyane n°



J'ai le droit de porter mon arme sur la voie publique dans ces conditions :

Oui**A**

Non**B**

Référence OFB 250

Question Guyane n°



J'ai le droit de porter mon arme sur la voie publique dans ces conditions:

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 251

Question Guyane n°



La distance au-delà de laquelle on ne doit pas tirer cette espèce à la chevrotine sans risquer de la blesser est :

20 m..... A

50 m.....B

Référence OFB 399

Question Guyane n°



Pour des raisons sanitaires, il est conseillé d'éviscérer l'animal le plus vite possible lorsqu'il est tué

Oui A

Non.....B

Référence OFB 400

Question Guyane n°



Le port d'un vêtement de couleur vive est une mesure :

Qui ne présente aucun intérêt pour la sécurité des chasseurs..... A

Qui est utile pour la sécurité des chasseursB

Référence OFB 401

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Le jour A

La nuitB

Référence OFB 402

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Le jour A

La nuit B

Référence OFB 403

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce peut se chasser avec l'aide d'un sifflet :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 404

Question Guyane n°



Cette empreinte est une trace de :

Pécari à lèvres blanches..... A

Tapir.....B

Référence OFB 405

Question Guyane n°



Cet animal est généralement dans un terrier durant le jour

Oui **A**

Non

Question Guyane n°



La présence de cet animal se signale par :

Un chant semblable à un sifflement long A

Un odeur forte proche du nid.....B

Référence OFB 407

Question Guyane n°



Cette empreinte est une trace de :

Daguet rouge A

Pac.....B

Référence OFB 408

Question Guyane n°



En Guyane, les chiens de chasse sont le plus souvent dressés pour chasser :

Le pécarî à collier A

Le tatou à neuf bandesB

Référence OFB 409

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Dans les savanes A

Le long des cours d'eau B

Référence OFB 410

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Le jour A

La nuitB

Référence OFB 411

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, la chasse en battue est très pratiquée :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 412

Question Guyane n°



Un groupe de cochons bois de grande taille peut être repéré par sa forte odeur :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 413

Question Guyane n°



En Guyane, il y a environ :

Moins de 1000 chasseurs A

Au moins 8000 chasseurs.....B

Référence OFB 414

Question Guyane n°



En Guyane, l'iguane commun est prélevé :

Préférentiellement quand les femelles sont pleines A

Préférentiellement au mois de marsB

Référence OFB 415

Question Guyane n°



En Guyane, de nombreuses personnes dépendent de la chasse pour leur apport en protéines :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 416

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Dans les savanes A

Le long des cours d'eau B

Référence OFB 417

Question Guyane n°



En Guyane, il existe une fédération départementale des chasseurs qui représente tous les chasseurs :

Oui

A

Non

B

Référence OFB 418

Question Guyane n°



Il est conseillé de prévenir ses proches avant de partir à la chasse :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 419

Question Guyane n°



Cet animal est généralement dans un terrier durant le jour

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 420

Question Guyane n°



Si je tire cette espèce à la chevrotine au-delà de 30 m, je peux risquer de la blesser :

Oui A

Non.....B

Référence OFB 421

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Dans les savanes et aux abords des milieux ouverts..... A

En forêt profonde.....B

Référence OFB 422

Question Guyane n°



Les chiens de chasse peuvent être dressés à bloquer des pécariis à collier dans des trous ou des troncs creux :

Oui A

NonB

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce peut se chasser avec l'aide d'un sifflet :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 424

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, la chasse à l'approche est très pratiquée :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 425

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce se chasse essentiellement :

Le jour A

La nuitB

Référence OFB 426

Question Guyane n°



Cette empreinte est une trace de :

Daguet rouge A

Pac B

Référence OFB 427

Question Guyane n°



Ces empreintes sont des traces de :

Tapir..... A

Pécari.....B

Référence OFB 428

Question Guyane n°



Cette empreinte est une trace de :

Caïman **A**

Pécari à lèvres banches.....B

Référence OFB 429

Question Guyane n°



J'ai trouvé cet oiseau mort dans la nature, j'ai le droit de le faire naturaliser :

Oui A

Non B

Référence OFB 430

Question Guyane n°



J'ai trouvé cet animal mort sur la route, j'ai le droit de le transporter :

OuiA

NonB

Référence OFB 431

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce tapir est une espèce :

Chassable **A**

Protégée **B**

Référence OFB 436

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce canard musqué est une espèce :

Chassable **A**

Protégée ... **B**

Référence OFB 437

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce caïman à lunettes est une espèce :

chassable **A**

protégée **B**

Référence OFB 438

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce daguette rouge est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 439

Question Guyane n°



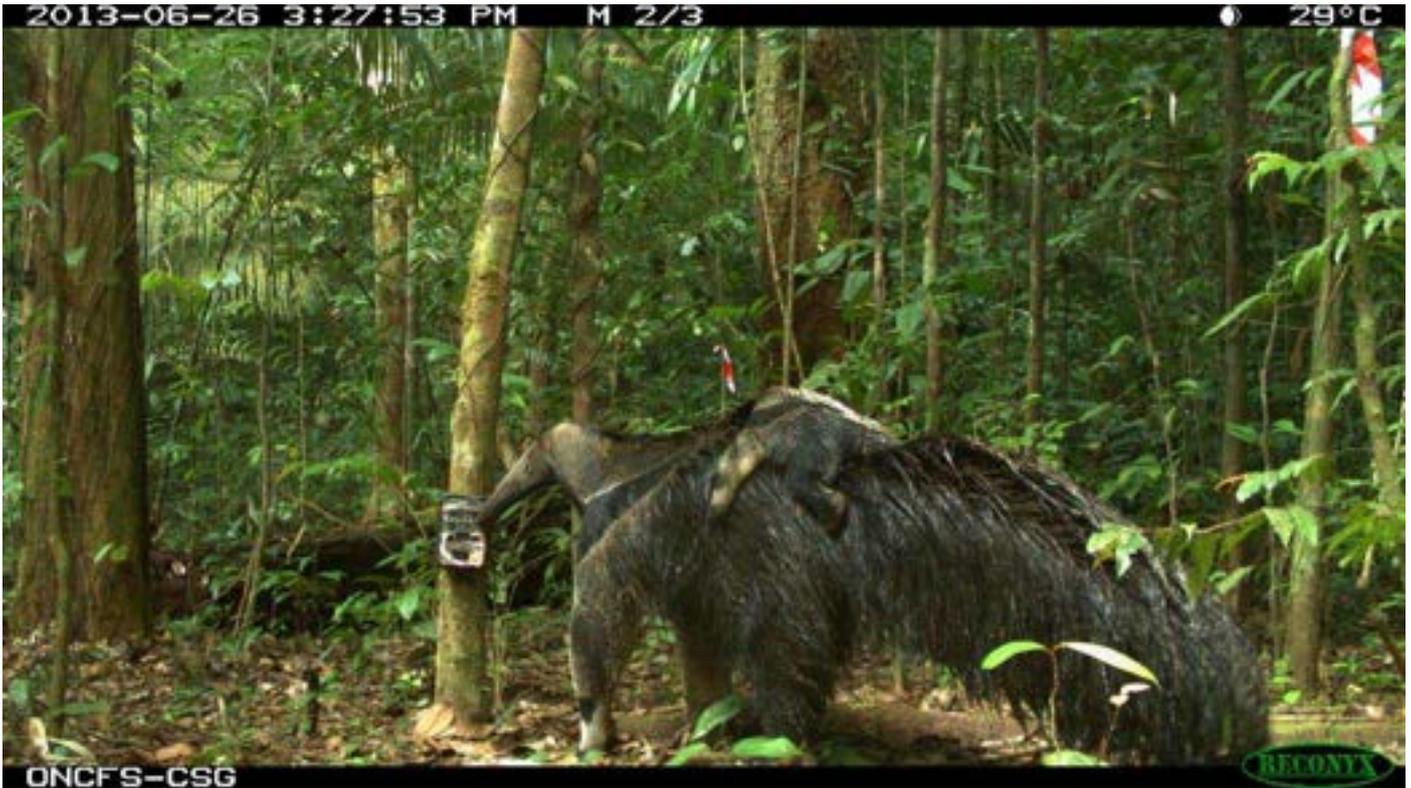
Dans le département de la Guyane, cet ibis rouge est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 440

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce tamarin est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 441

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cet iguane est une espèce :

chassable **A**

protégée **B**

Référence OFB 442

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cet agouti est une espèce :

chassable A

protégéeB

Référence OFB 443

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce tinamou varié est une espèce :

chassable**A**

protégée**B**

Référence OFB 444

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce singe hurleur roux est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 445

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cet ocelot est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 446

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cet ara rouge est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 447

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce singe atèle est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 448

Question Guyane n°



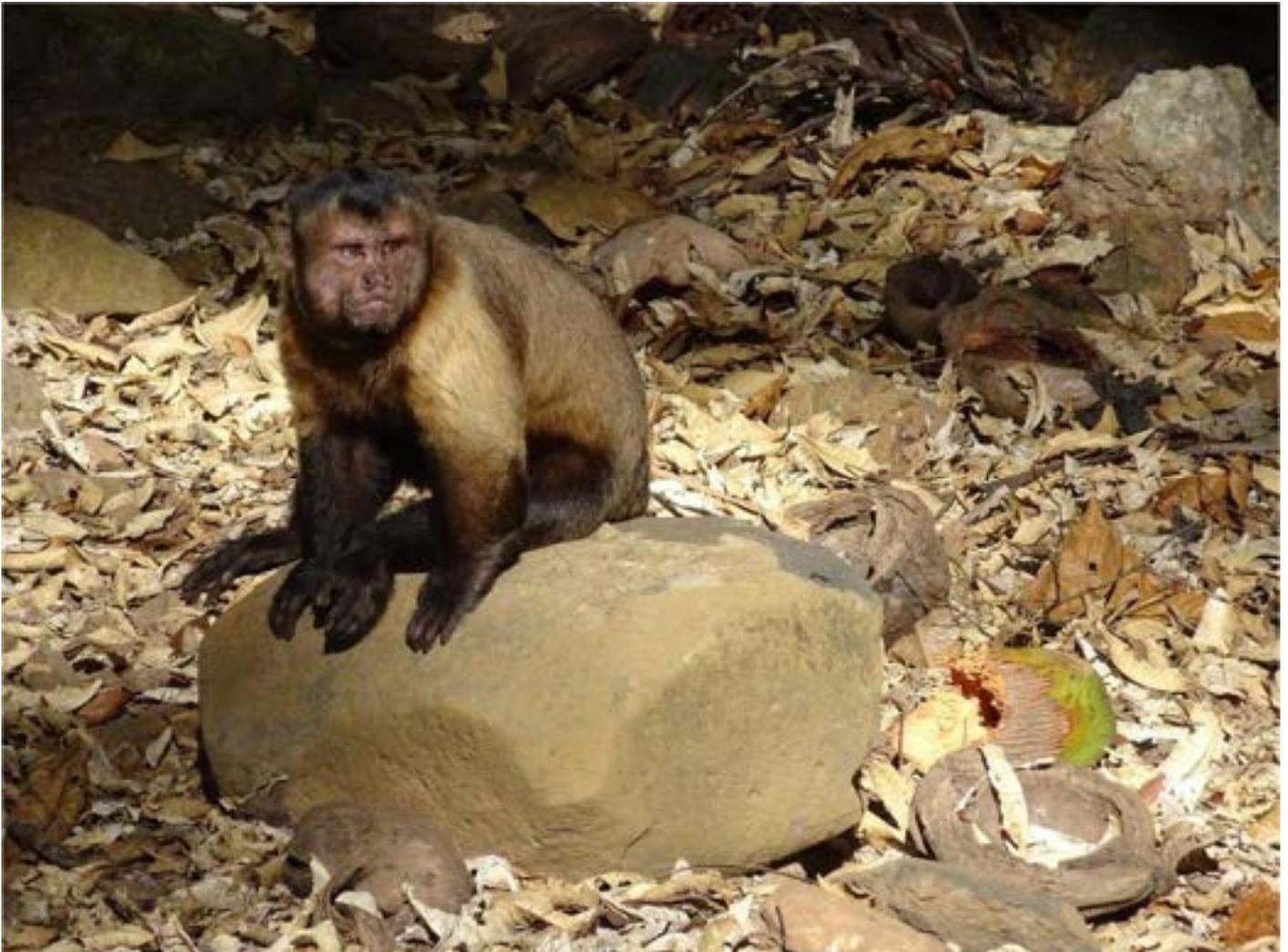
Dans le département de la Guyane, ce toucan ariel est une espèce :

chassable..... **A**

protégée **B**

Référence OFB 449

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce capucin brun est une espèce :

chassableA

protégéeB

Référence OFB 450

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, ce cabiaï est une espèce :

ChassableA

protégéeB

Référence OFB 451

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

Oui**A**

Non.....**B**

Référence OFB 452

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

OuiA

NonB

Référence OFB 453

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

Oui**A**

Non

Référence OFB 454

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

Oui**A**

Non**B**

Référence OFB 455

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

Oui**A**

Non**B**

Référence OFB 456

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

OuiA

NonB

Référence OFB 457

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

OuiA

NonB

Référence OFB 458

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

Oui**A**

Non**B**

Référence OFB 459

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, j'ai le droit de vendre cette espèce :

OuiA

NonB

Référence OFB 460

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quotas de prélèvement :

OuiA

NonB

Référence OFB 461

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quotas de prélèvement :

OuiA

Non.....B

Référence OFB 462

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quotas de prélèvement :

Oui.....A

NonB

Référence OFB 463

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

5C

Référence OFB 464

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

2 **A**

5 **B**

8 **C**

Référence OFB 465

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

2A

5B

8C

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

5C

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

5C

Référence OFB 468

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

2A

6B

9C

Référence OFB 469

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1**A**

4**B**

8**C**

Référence OFB 470

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

2A

6B

9C

Référence OFB 471

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

2A

6B

9C

Référence OFB 472

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

5C

Référence OFB 473

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

5C

Référence OFB 474

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

6C

Référence OFB 475

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

1A

3B

6C

Référence OFB 476

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est soumise à quota. Par sortie, j'ai le droit d'en tuer :

3A

6B

10C

Référence OFB 477

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, les espèces de limicoles fréquentant le bord de mer peuvent toutes être chassées :

OuiA

NonB

Référence OFB 478

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, toutes les espèces de caïman sont-elles chassables :

Oui **A**

Non **B**

Référence OFB 479

Question Guyane n°



Sur le territoire national, sont protégés :

seulement les rapaces nocturnes A

seulement les rapaces diurnesB

tous les rapaces C

Référence OFB 480

Question Guyane n°



L'Office français de la biodiversité est :

Une association A

Un établissement publicB

Référence OFB 481



Question Guyane n°



Un inspecteur de l'environnement de l'Office français de la biodiversité peut effectuer la saisie d'une arme de chasse en cas d'infraction :

oui**A**

non**B**

Question Guyane n°



Un inspecteur de l'environnement de l'Office français de la biodiversité peut effectuer la saisie d'un animal dont la chasse est autorisée, en cas d'infraction :

ouiA

nonB

Question Guyane n°



Un inspecteur de l'environnement de l'Office Français de la Biodiversité peut effectuer la saisie d'une pirogue :

ouiA

nonB

Référence OFB 484



Question Guyane n°



L'examen du permis de chasser est organisé par l'Office Français de la Biodiversité :

oui**A**

non**B**

Référence OFB 485



Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce peut être chassée :

Toute l'annéeA

Du 1er janvier au 31 aoûtB

Référence OFB 400

Question Guyane n°



J'ai le droit de transporter mon arme chargée à bord d'un véhicule:

OuiA

NonB

Référence OFB 401

Question Guyane n°



Je ne peux transporter mon arme dans mon véhicule que si elle est :

Déchargée et placée dans un étui fermé ou démontéeA

Chargée et ferméeB

Référence OFB 402

Question Guyane n°



**Dans le département de la Guyane, cette espèce est
chassable :**

OuiA

NonB

Référence OFB 403

Question Guyane n°



Dans le département de la Guyane, cette espèce est chassable :

OuiA

NonB

Référence OFB 404